

Le 14 janvier 2021

Cher(e) collègue,

Le groupe formation de la CCEB vous souhaite une belle année 2021, la meilleure possible. Dans le cadre du programme de formation établi par la Conférence régionale, la Compagnie des commissaires enquêteurs de Bretagne (CCEB) organise pour la première fois une demi-journée de formation par **visioconférence** le :

Jeudi 28 janvier 2021 de 9 h 15 à 12 h 15

sur le thème de l'urbanisme : SRADDET et hiérarchie des normes.

Cette formation sera la première d'une série de 3 formations par visioconférence sur l'urbanisme. En fonction du retour d'expérience, deux autres sessions seront organisées entre mars et juin 2021 sur les SCoT, puis les PLU(I) et les cartes communales.

Nous utiliserons l'outil ZOOM.

Programme:

9h15 : Ouverture de la salle de conférence, café convivial

9h30 - 10h30 : Arnaud DEGOUYS Conseil régional de Bretagne

Le Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires de la Bretagne (SRADDET). Présentation du projet et prise en compte des résultats de l'enquête publique par le Conseil régional.

10h30-10h45 : Séance de questions.

10h45 - 11h45 : Frédéric TAHIER, (DDTM 35), Nathalie GAY (DDTM 22), Nathalie BODERE (DDTM 29), Lydia PFEIFFER (DDTM 56)

Présentation des différents documents d'urbanisme et hiérarchie des normes.

11h 45 - 12h 15 : Séance de questions.

Merci de confirmer votre inscription à cette matinée journée **avant le 25 janvier 2021** en cliquant sur le lien suivant :

<https://cceb.cnce.fr/nos-actualites/formation-urbanisme-par-visio-conference-le-28-janvier-2021>

Vous pourrez vous connecter le 28 janvier à 9 h15 à partir du lien qui sera transmis aux inscrits par email préalablement à la réunion ou disponible sur la même page du site internet.

Les règles à respecter lors de la visioconférence

- Les participants doivent couper leur micro et leur caméra pendant les présentations ;
- Pas de question orale pendant les interventions pour ne pas couper le formateur ;
- Possibilité de poser des questions par écrit via le chat, ces questions ne seront visibles que par le formateur et le modérateur ;
- Mme BUHOT de la DREAL jouera le rôle du modérateur. A la fin des interventions elle regroupera et posera les questions reçues via le chat ;
- Pour poser une question orale en fin d'intervention : allumer la caméra, lever la main ou faire un signe, allumer son micro et sa caméra lorsque le modérateur vous donne la parole.

Très cordialement

Danielle FAYSSSE

Chargée de Formation CCEB